

15/11/19

Clermont en commun s'affiche

Ancrés très à gauche de l'échiquier politique, ses membres entendent proposer une alternative qui place l'urgence écologique et démocratique au centre de la vie politique.

Après les forces de droite et du centre, et celles de la majorité présidentielle, le mouvement Clermont en commun, soutenu par La France Insoumise, a levé partiellement le voile sur le programme qu'il compte porter en vue des élections municipales à Clermont-Ferrand. C'est que le bébé est encore en gestation, et il se construit au gré des différents ateliers participatifs organisés ici ou là. Une démarche entamée dès janvier 2018 sous la bannière de « Ville en commun. »

Marianne Maximi et Alparslan Coskun ont livré quelques réflexions récemment en préambule d'un conseil municipal. Clairement dans l'opposition, « le compte n'y est pas » pour la première lorsqu'elle envisage le bilan d'Olivier Bianchi, surtout au regard de l'urgence écologique, sociale et démocratique. « Le maire veut moins de béton aujourd'hui alors qu'il

a passé six ans à bétonner la ville et à augmenter la densité de construction sur la Métropole ».

Face à ce constat, Marianne Maximi entend donc « proposer une alternative qui place l'urgence écologique et démocratique au centre de la vie politique. » Quelques grandes priorités sont déjà fixées. Question transports publics, Clermont en commun plaide pour la gratuité des transports. En matière d'écologie, Marianne Maximi souhaite mettre en place la règle verte : « ne pas prendre à la terre plus qu'elle ne peut donner. » Déplorant le détournement des ressources publiques vers les intérêts privés, elle regrette « l'exonération fiscale accordée à Michelin par la Métropole, plus d'un millions d'€ par an. » Sur le logement, l'élue dénonce « l'emprise des promoteurs et des bétonneurs sur la ville », milite « pour un blocage des loyers » et demande à ce que les



Marianne Maximi et Alparslan Coskun ont fixé les priorités de Clermont en commun.

habitants des trois quartiers prioritaires de la ville soient consultés sur le projet de rénovation urbaine. Au sujet du projet de grand stade, là aussi, le mouvement demande une consultation de la population. Plus largement, il appelle à la mise en place de référendums d'initiative locaux.

Le programme va donc s'affiner au fil des semaines. Après un atelier organisé le 16 novembre, consacré

à « l'écologie populaire et solidaire », l'équipe de campagne de Clermont en commun propose un nouveau rendez-vous ouvert à tous le 23 novembre, à 16h, à la Maison du peuple de Clermont. Il sera cette fois question de « tranquillité, santé et emploi : égalité ». Le 29 novembre, lors de l'assemblée générale du mouvement, organisée au centre associatif rue Jean-Richepin, les membres de Clermont en commun et

sympathisants choisiront leur tête de liste. Cette dernière pourrait-elle être Marianne Maximi ? L'intéressée ne s'interdit rien. « Cela va se discuter collectivement », assure-t-elle. Alparslan Coskun, lui, la voit parfaitement dans ce rôle : « La ville de Clermont-Ferrand est prête à accueillir une maire comme Marianne Maximi. » Verdict fin novembre...

> Jean Paul BOITHIAS

Un écureuil très généreux

En septembre, « La marche de l'écureuil » a réuni à Châtel-Guyon 862 marcheurs autour de trois parcours de 4 à 13,5 km, et trois parains sportifs d'exception : David Melody, Aurélien Rougerie et Paoline Ekambi. Lors de cette journée, l'association éponyme a collecté la somme de 17.535 euros. Mais les bénévoles se sont mobilisés toute l'année en participant à de nombreuses manifestations sportives telles que le raid des Alizés, le Challenge Pialoux ou le Challenge Ecureuil Santénergie à

Clermont. Au total, c'est donc un chèque de 22.773 euros qui a été remis à l'institut Gustave Roussy, premier Centre européen de lutte contre le cancer pédiatrique en Europe et plus précisément à l'équipe du professeur Jacques Grill. La cérémonie officielle s'est déroulée récemment à Châtel-Guyon, en présence des élus de la ville et notamment de son maire, Frédéric Bonnichon.

Informations au 06.64.94.53.82 / 06.10.26.08.35 / www.la-marche-de-lecureuil.jimdo.com



A l'occasion de la remise chèque à Châtel-Guyon